

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100499 - Forêts de Desvres et de Boulogne et bocage prairial humide du Bas-Boulonnais

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100499

1.3 Appellation du site

Forêts de Desvres et de Boulogne et bocage prairial
humide du Bas-Boulonnais

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/06/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2001
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033995628&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,82888°

Latitude : 50,6861°

2.2 Superficie totale

1328 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
62	Pas-de-Calais	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62075	BAINCTHUN
62165	BOURNONVILLE
62268	DESVRES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		5,9 (0,44 %)		G	B	C	A	A
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		0,1 (0,02 %)		G	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	0,66 (0,05 %)		G	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		5,9 (0,44 %)		G	A	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		43,5 (3,28 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		25,7 (1,94 %)		G	C	C	C	C
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	10,73 (0,81 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	26,72 (2,01 %)		G	A	C	B	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		42,77 (3,22 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		236,67 (17,82 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	M	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
P		Blechnum spicant										X
P		Cardamine amara			i	P						X
P		Carex binervis			i	P						X
P		Carex echinata			i	P						X
P		Carex strigosa			i	P						X
P		Conopodium majus			i	P						X

P		Digitalis purpurea										X
P		Dipsacus pilosus			i	P						X
P		Galium saxatile										X
P		Hypericum androsaemum			i	P						X
P		Impatiens noli-tangere			i	P						X
P		Inula helenium			i	P						X
P		Juncus bulbosus			i	P						X
P		Luzula sylvatica			i	P						X
P		Neottia nidus-avis										X
P		Oreopteris limbosperma										X
P		Osmunda regalis			i	P						X
P		Rosa tomentosa			i	P						X
P		Scirpus sylvaticus										X
P		Stellaria nemorum			i	P						X
P		Vaccinium myrtillus			i	P						X
P		Viola palustris			i	P						X
P		Carex viridula subsp. nevadensis										X
P		Helleborus viridis subsp. occidentalis			i	P						X
P		Luzula multiflora subsp. congesta										X
P		Orchis mascula subsp. acutiflora										X
P		Primula vulgaris subsp. rubra										X
P		Valeriana dioica subsp. dioica										X
P		Festuca heterophylla var. erecta										X

P		Melampyrum pratense proles commutatum											X
P		Dactylorhiza fuchsii var. fuchsii											X
P		Heracleum sphondylium f. angustifolium											X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N17 : Forêts de résineux	5 %

Autres caractéristiques du site

Cette boutonnière enserrée entre les cuesta crayeuses du Haut Boulonnais et formée essentiellement de terrains du Jurassique composée :

- d'une entité herbagère bocagère typique issu du défrichement des forêts d'origine.
- d'un vaste complexe boisé.

Vulnérabilité

: l'originalité de la plupart des communautés végétales, tant herbacées que forestières, est dépendante du maintien des écoulements et de l'engorgement saisonnier des substrats, sensibles aux perturbations trophiques lors de l'exploitation forestière :

- Gestion conservatoire des layons forestiers herbeux d'intérêt patrimonial avec maintien de leur microtopographie fine (dépressions, ornières inondables, ...), à l'origine d'une grande diversité d'habitats à la flore et à la batrachofaune souvent riches et hébergeant des espèces rares.
- Préservation des caractéristiques hydrauliques (chimisme, capacité, sens de circulation, ...) des différentes nappes superficielles et protection de la qualité des multiples sources et résurgences alimentant les ruisseaux au sein des bassins versants impliquant les massifs forestiers.
- Préservation et restauration des conditions générales d'hydromorphie en excluant tout drainage et en limitant l'assèchement progressif des systèmes herbacés hygrophiles intraforestiers par le développement des végétations arbustives.

4.2 Qualité et importance

Cet ensemble forestier est représentatif des différentes potentialités forestières susceptibles de s'exprimer dans la fosse boulonnaise grâce à la mosaïque des affleurements géologiques du Crétacé (craies marneuses du Cénomaniens, argiles du Gault, sables et argiles du Wealdien, etc.) et du Jurassique (sables, grès et argiles du Kimmeridgien notamment). Cette diversité géologique et la topographie vallonnée du Bas Boulonnais sont à l'origine d'un réseau hydrographique superficiel extrêmement dense qui entaille les nombreuses assises affleurantes, dont le modelé complexe participe à l'originalité et à la diversité des végétations herbacées et de la flore, les divers habitats forestiers potentiels ne pouvant toutefois pas toujours s'exprimer de manière optimale du fait des plantations artificielles ou semi-artificielles occupant un certain nombre de parcelles.

La Forêt Domaniale de Desvres

La forêt de Desvres est remarquable par l'importance et la diversité des végétations acidiphiles associées aux buttes sableuses du Wealdien, même si une grande partie de ces végétations est actuellement occultée par des boisements de substitution. La plupart des communautés végétales existantes ou potentielles de ces buttes relèvent de la Directive Habitats :

- Hêtraie-Chênaie acidiphile oligotrophe à Houx commun [*Ilici aquifoliae-Fagetum sylvaticae*] (Code Directive Habitats : 41.12 / Code Natura 2000 : 9120) ;
- Hêtraie-Chênaie mésoacidicline à Oxalide oseille [*Oxallo acetosellae-Fagetum sylvaticae*] (Code Directive Habitats : 41.12 / Code Natura 2000 : 9120) ;
- Hêtraie-Chênaie mésotrophe à Jacinthe des bois [*Endymio non-scriptae-Fagetum sylvaticae*] (Code Directive Habitats : 41.1322 / Code Natura 2000 : 9130) ;
- Bétulaie à sphaignes et Osmonde royale [*Sphagno palustris-Betuletum pubescentis*] (Code Directive Habitats : 44.A1* / Code Natura 2000 : 91D1) .

A ces habitats forestiers sont associées des végétations herbacées intraforestières de grande valeur patrimoniale, notamment au niveau des layons herbeux humides à inondables. Ces communautés sont pour la plupart rares et menacées à l'échelle régionale ; un grand nombre relèvent de la Directive Habitats :

- Lande hygrophile à Callune commune et Laïche à deux nervures [cf. *Calluno vulgaris-Ericetum tetralicis*] (Code Directive Habitats : 31.11 / Code Natura 2000 : 4010) ;
- Moliniaie paratourbeuse [*Junco acutiflori-Molinietum coeruleae*] (Code Directive Habitats : 37.312 / Code Natura 2000 : 6410) ;
- Végétation amphibie oligo-mésotrophe à Laïche déprimée et Agrostide des chiens [*Carici demissae-Agrostietum caninae*] (Code Directive Habitats : 37.312 / Code Natura 2000 : 6410) ;
- Groupement amphibie à Jonc bulbeux et sphaignes [*Littorelletalia uniflorae*] (Code Directive Habitats : 22.11 x 22.31 / Code Natura 2000 : 3110) .

A cet ensemble de végétations à tendance acidiphile, il convient d'ajouter des types d'habitats forestiers hygrophiles établis sur des substrats plus riches en bases, occupant les fonds de vallons ou les flancs des versants. Ces communautés forestières sont inscrites à la Directive Habitats en tant qu'habitats prioritaires :

- Aulnaie-Frênaie à laïches [*Carici remotae-Fraxinetum excelsioris*, race nord à subatlantique] (Code Directive Habitats : 44.31*/ Code Natura 2000 : 91E0) ;
- Chênaie-Frênaie-Aulnaie à Laïche pendante [groupement original du Boulonnais relevant de l'*Alnion incanae*] (Code Directive Habitats : 44.3*/ Code Natura 2000 : 91E0) .

La Forêt Domaniale de Boulogne-sur-mer

Le trait marquant de la forêt de Boulogne est la densité des vallons encaissés à écoulement plus ou moins permanent. Les nombreuses ramifications des thalwegs sont à l'origine d'un maillage complexe de forêts-galeries, tout à fait exceptionnel à l'échelle de la région Nord/Pas-de-Calais. Ce réseau hydrographique permet l'expression, sur des linéaires importants, d'un habitat forestier prioritaire au titre de la Directive Habitats, à savoir l'Aulnaie-Frênaie à laïches [*Carici remotae-Fraxinetum excelsioris*, race nord à subatlantique]. La diversité des conditions écologiques (niveau d'engorgement des sols, géomorphologie) permet l'expression des différentes sous-associations connues et décrites [subass. *caricetosum*, *chrysosplenietosum oppositifolii* et *cirsietosum oleracei*] (Code Directive Habitats : 44.311, 44.312 et 44.313 / Code Natura 2000 : 91E0).

De même qu'en forêt de Desvres, nous retrouvons des individus de Chênaie-Frênaie-Aulnaie à Laïche pendante [*Alnion incanae*] (Code Directive Habitats : 44.3*/ Code Natura 2000 : 91E0) .

Les habitats forestiers associés aux buttes sableuses (hêtraies-chênaies, aulnaies-bétulaies à sphaignes et Osmonde royale) sont par contre moins bien développés qu'en forêt de Desvres et ont souffert de dégradations passées (boisements de substitution). Les potentialités existent toutefois, tant au niveau des communautés forestières qu'associées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I

L	K01.02	Envasement		I
L	K01.03	Assèchement		I
L	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	K02.04	Acidification (naturelle)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Etablissement public	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plan d'aménagement forestier.